

AGENT / AGENTE DE SURVEILLANCE DES VOIES PUBLIQUES

Commune nouvelle de 17 000 habitants, 3^{ème} ville de l'Ain de par sa population et sa superficie, Valserhône est située dans un environnement privilégié à la confluence du Rhône et de la rivière sauvage la Valserine, au pied du massif du Jura. Au carrefour entre Annecy, Lyon et Genève, la cité est en plein essor, bénéficiant notamment de l'attrait de son cadre naturel exceptionnel, ainsi que de sa gare TGV permettant de relier Paris ou Genève.

Engagée dans l'amélioration continue de son cadre de vie, la ville de Valserhône réalise des projets ambitieux qui privilégient le bien vivre ensemble, tout en respectant l'environnement. Rejoignez-nous pour prendre part à cette dynamique !

Sous l'autorité du Directeur de la sécurité et de la tranquillité publique, vous êtes chargé(e) de faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement, de constater les infractions aux codes de la santé publique, de l'environnement et des assurances et de la surveillance du domaine public.

- **ACTIVITES PRINCIPALES :**

Faire respecter la réglementation relative au stationnement (zones bleues, gênant, abusif...), signaler la nécessité d'enlèvement d'un véhicule en défaut de stationnement,

- Assurer la prévention et la sécurisation aux abords des établissements scolaires,
- Constater les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatives à la propreté des voies et espaces publics,
- Constater les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage (sous réserve d'un commissionnement par le maire et sous condition d'agrément et de formations particulières),
- Contribuer à la Prévention sur la voie publique et signaler toutes anomalies constatées,
- Informer et orienter les administrés,
- Travailler en coordination avec le service de police municipale intercommunale,
- Participer à l'organisation et la surveillance de manifestations publiques,
- Réaliser les missions liées à la vidéo surveillance,
- Assurer l'accueil du public au bureau de la police municipale.

- **PROFIL :**

1ère expérience ASVP appréciée

- Connaissances de l'environnement de l'emploi (pouvoirs de police du maire - code de la route réglementation sur le stationnement - Règlement sanitaire départemental - code de la santé publique - Procédures et dispositifs de secours...),
- La connaissance des outils bureautiques et une bonne qualité rédactionnelle sont exigées (rapports, comptes rendus),
- Capacité de médiation et de maîtrise de soi en toute circonstance,
- Capacité à rendre compte de l'activité sur les outils de suivi,
- Faire preuve de ponctualité, rigueur, disponibilité et du respect de vos obligations de réserve,
- Sens du travail en équipe et du service public,
- Permis B indispensable.

Contraintes particulières du poste

- Travail par tous temps sur la voie publique,
 - Très grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations,
 - Risques forts de tensions (physiques et émotionnelles), nécessité d'un comportement adapté aux situations,
 - Port d'une tenue spécifique, distincte des autres services de police,
 - Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées.
- TYPE DE CONTRAT :
 - Contractuel CDD 12 mois sur emploi permanent

Horaires De Travail :

- 35H hebdomadaires
 - Du lundi au samedi (plage horaire 8h/18h)
 - 2 voire 3 samedis par mois
 - Week-end pour festivités
- AVANTAGES :
 - Ticket restaurant –CNAS-Participation Prévoyance et Santé

Envoi des candidatures à recrutement@valserhone.fr ou 04 50 56 61 30